

La Crèche - ANNEXES



Ballet Cosmique (association loi 1901)

# SOMMAIRE

Intentions de l'auteur	3
Intentions de mise en scène	4
L'essai	6
Les actions de terrain	7
L'auteur	11
L'équipe	13
Supports de l'exposition en marge des spectacles	16

## INTENTIONS DE L'AUTEUR

« La pièce *La Crèche* s'empare des sujets de société les plus brûlants de notre époque. Elle le fait sans détour, et avec frontalité. Mais elle le fait sans chercher à blesser, à cliver, ou à désigner des coupables. Sans prendre parti, elle dévoile les étapes d'une logique d'affrontement qui a fini par prendre tout le monde au piège.

J'ai mené une enquête de terrain, rencontrant la plupart des protagonistes de l'affaire. Cependant, la pièce est fictionnelle. Son début ressemble fort à l'histoire d'origine, mais la suite du récit s'en éloigne sensiblement, notamment par l'invention d'un certain nombre de personnages qui tous illustrent une certaine tendance des débats. La pièce est incarnée et vivante, et ne ressemble en rien à une œuvre à thèse. Elle vise à restituer ces questions à leur complexité, afin d'interdire toute vision trop binaire. Elle permet aussi d'entrer en empathie avec des positions qui ne sont pas les nôtres, et avec des souffrances qu'on pourrait avoir tendance à minorer.

La pièce est en deux parties, d'inégales longueurs. La première partie déploie le conflit dans toutes ses dimensions, jusqu'à voir triompher la logique de méfiance et le divorce entre la crèche et le quartier où elle se trouve. La deuxième partie, complètement fictionnelle, imagine une reprise du dialogue entre les personnages, à la faveur d'une grande réunion cathartique. Les antagonistes ne reviennent pas sur leurs positions, mais trouvent le moyen de faire dialoguer leurs désaccords. La pièce ne finit pas sur un happy-end : comme dans l'histoire réelle, la crèche quitte le quartier où elle avait été créée. Cependant nous aurons vu, le temps d'une scène, comment la logique de méfiance pourrait laisser place à une compréhension mutuelle.

Ainsi la pièce se veut-elle à la fois descriptive, didactique et prescriptive. Elle déploie le piège où la société française se trouve prise, mais également les moyens dont on pourrait s'en sortir. Elle le fait sans optimisme béat, mais armée d'une profonde et constante bienveillance à l'égard de tous les protagonistes. »

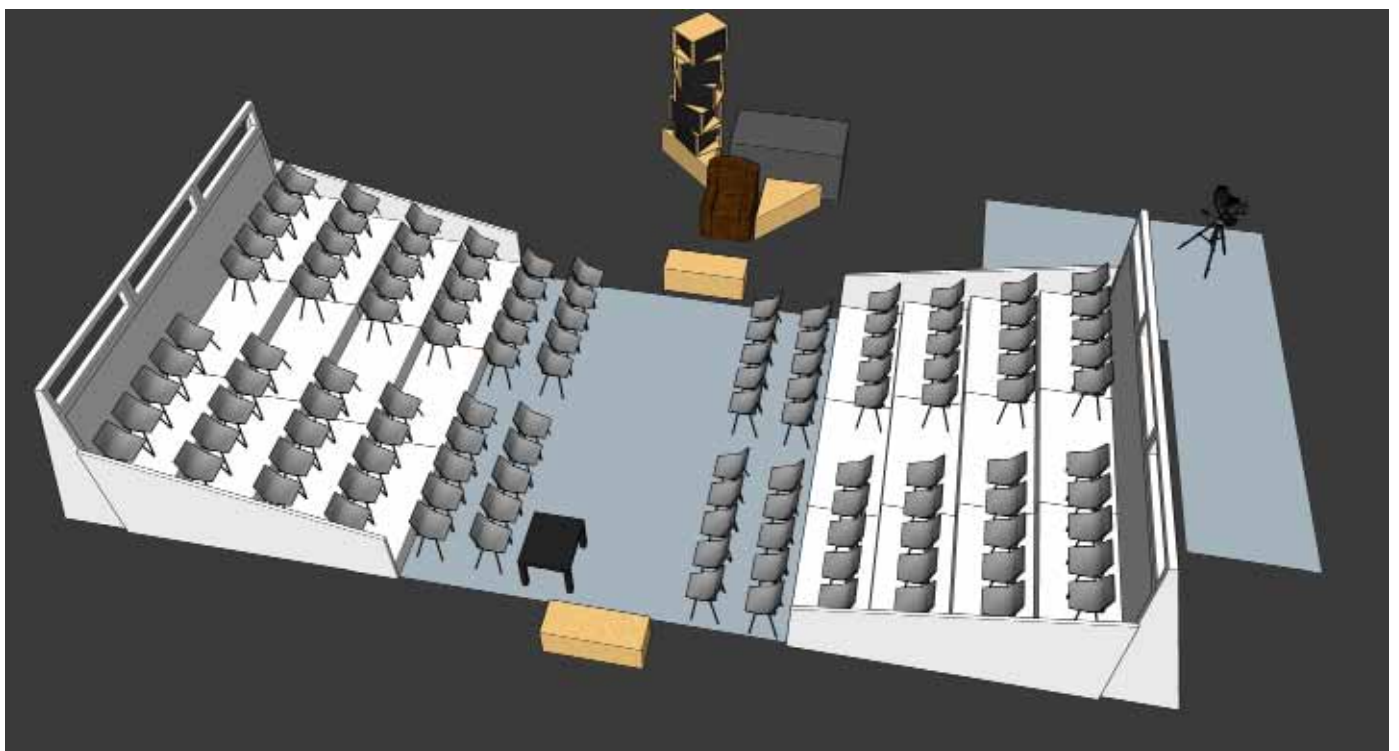
***François Hien, auteur et co-metteur en scène de la pièce***

## INTENTIONS DE MISE EN SCÈNE

« L'espace scénique est constitué de deux gradins face à face, plus longs que profonds (quelques rangs, pour ne pas trop éloigner les spectateurs de la scène). La scène, au niveau du sol, est ainsi une sorte de couloir relativement étroit et d'une bonne longueur. Ainsi les spectateurs sont-ils proches les uns les autres, de part d'autre de la scène, en vis-à-vis. Ils peuvent faire corps par-dessus la scène, tout en observant les réactions de ceux d'en face.

Ce que nous voyons, en tant que spectateurs, ce sont des spectateurs en face de nous, en miroir : nous les voyons réagir, adhérer, s'indigner, douter – nous voyons la machine à prendre parti s'emballer et s'enrayer, de la même façon qu'elle s'emballer en nous-mêmes. Au creux de la forme scénique s'inscrit une invitation au recul dont le spectateur ne pourra se défaire.

Ce dispositif bi-frontal implique souvent un jeu « de profil » pour que la visibilité soit équitablement partagée entre les deux gradins. Cependant, il n'est pas rare, dans les scènes de groupe, que des spectateurs aient certains personnages de face, et d'autres de dos. Chaque spectateur se trouve ainsi devant un angle scénique légèrement différent, qui éclaire la situation d'une façon unique. Tout point de vue sur une situation est partiel. Ce procédé semble nous dire : nous sommes embarqués dans un processus où ce que nous allons regarder, ce qui va faire théâtre, c'est la constitution de nos points de vue.



Nous n'envisageons pas de jouer cette pièce sans organiser un travail de médiation avec les centres sociaux des quartiers où nous jouerons, afin de faire venir un public peu habitué au théâtre, et qui serait concerné par les thèmes que nous abordons. Il ne s'agit pas là d'une « action culturelle » annexe au projet, mais d'un aspect central au contraire.

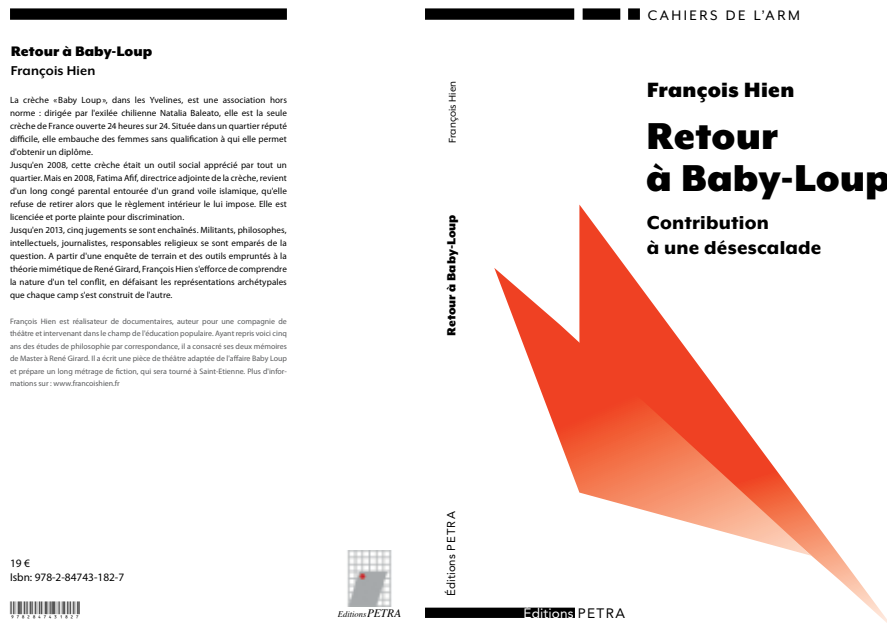
Un public homogène rit sans complexe des mêmes choses. Et un comédien peut avoir tendance à appuyer légèrement dans le sens qui lui fait gagner l'approbation du public. Mais une salle ne réagit pas de la même manière si, devant un spectacle sur des femmes voilées par exemple, de vraies femmes voilées sont présentes dans le public. Et dans un dispositif où le public est si présent, les comédiens jouent différemment selon les réactions des spectateurs. Voilà pourquoi la diversité de la salle est essentielle au projet : elle oblige les comédiens à la justesse ; elle oblige le public, qui se voit toujours comme en miroir, à ne pas constituer par ses réactions certains personnages en coupables.”

***Arthur Fourcade, co-metteur en scène de la pièce***

Lien vers une vidéo de présentation :  
[www.vimeo.com/234286476](http://www.vimeo.com/234286476)

# L'ESSAI RETOUR A BABY-LOUP

L'essai *Retour à Baby-Loup, Contribution à une désescalade*, dresse l'arrière-plan théorique mobilisé pour l'écriture de la pièce. Il permet de comprendre comment des conflits interpersonnels se transforment en débats de société, et comment chaque camp se rigidifie et reconstitue son unité par l'expulsion d'un « bouc émissaire » symbolique.



L'essai est sorti en septembre 2017 aux éditions PETRA. Il est écrit dans une langue simple et didactique, en vue d'être partagé avec les différents partenaires de notre projet. Il a déjà été lu par de nombreux travailleurs sociaux avec qui nous travaillons, qui l'ont jugé très accessible et éclairant.

Lors des représentations de la pièce, nous proposons dans la salle d'accueil une petite exposition redonnant le contexte de l'affaire d'origine et quelques éléments de réflexion qui nourrissent notre travail. Ces textes sont en grande partie tirés de l'essai. Nous avons placé en annexe les panneaux de cette exposition.

La philosophe Christine Orsini, auteur notamment de deux livres sur René Girard, a écrit un article sur l'essai.

*Extrait : "Voici un livre tout à fait remarquable : exemplaire sur le plan de la méthode, associant à l'enquête sur le terrain le travail de la recherche en amont et celui de la réflexion en aval, il devrait servir de modèle à tous les journalistes d'investigation. Au-delà de sa qualité professionnelle, le livre de François Hien est de ceux qui impriment leur marque sur le lecteur, un livre qui change votre regard, non seulement sur l'objet qu'il examine, qui fut un objet de débats passionnés, mais surtout sur vous-même, que vous ayez ou non participé à ces débats. Je tiens absolument à le dire, c'est un livre qui vous rend meilleur."*

## LES ACTIONS DE TERRAIN

Notre projet consiste à mobiliser les outils de théâtre, mais également de l'éducation populaire, de nous appuyer sur les structures culturelles institutionnelles, mais également sur les lieux sociaux (centres sociaux, MJC, Amicales Laïques...). Il s'agit de proposer un outil de réflexion didactique, tout en proposant au public un spectacle prenant et vivant, et sans présupposer que certains publics ont plus besoin que d'autres du type d'approche que nous préconisons. Il nous semble aussi primordial de rappeler au public fréquentant les théâtres les principes de la laïcité, souvent mobilisée pour d'autres fins que celles qu'elle est censée servir, que de proposer cette pièce à des publics éloignés des dispositifs culturels, et qui parfois ressentent la laïcité comme un prétexte à la discrimination. De nombreux efforts seront faits pour permettre à un public divers d'accéder à nos représentations (crèche provisoire sur le lieu des représentations pour les femmes sans mode de garde, partenariat avec les sociétés de transport urbain pour ramener chez eux les habitants éloignés...) ainsi que pour mélanger les publics (représentation d'une première moitié de la pièce en centre-ville afin d'inciter le public à en voir la totalité dans un quartier populaire où elle sera représentée...).

Ce projet est artistique, et la compagnie porteuse du projet revendique son exigence en terme de forme théâtrale. Mais cet aspect se veut au service d'une utilité sociale et d'un apaisement des tensions.

Notre projet est un projet de territoire. Il vise à faire dialoguer les centres et les périphéries des villes, autour de thèmes qui clivent souvent selon une logique territoriale. Pour le moment, nous développons ce projet essentiellement à Lyon et à Saint-Etienne, où nous disposons de nombreux alliés, institutionnels et sociaux. Mais à terme, ce projet est destiné à se produire partout où cela s'avèrerait pertinent.

### **Première étape : Création du texte à Saint-Etienne, en juillet 2017**

Le Collectif X bénéficie depuis trois ans d'un dispositif de soutien à l'émergence par la ville de Saint-Etienne. Dans ce cadre, la compagnie peut utiliser l'Amicale Laïque de Tardy pour des représentations ponctuelles. Située dans un quartier populaire, cette Amicale nous a semblée idéale pour proposer une première fois le spectacle, en juillet 2017.

Nous avons proposé aux acteurs sociaux de la ville de faire venir au spectacle un certain nombre de leurs usagers. Ainsi, lors des deux représentations

données en juillet 2017, de nombreuses femmes voilées étaient-elles présentes, ainsi que des habitants visiblement peu habitués à venir au théâtre. Pour leur permettre de venir, nous avons monté une crèche provisoire dans une salle attenante au lieu de la représentation. La STAS (société de transport stéphanoise) avait mis un bus à notre disposition pour ramener dans leur quartier les habitants vivant loin. Le lieu de représentation avait l'avantage de n'imposer aucun « seuil symbolique » difficile à franchir pour les spectateurs.



Notre partons du principe que le travail des acteurs ne s'achève pas au moment des saluts, et doit continuer lors du moment convivial que nous proposons ensuite : les deux soirs, nous avons proposé au public un barbecue, au cours duquel les acteurs se dispersaient afin de recueillir les impressions des spectateurs, et d'éventuellement expliquer des points qui auraient posé question. Les avis que nous avons recueillis étaient extrêmement encourageants. Beaucoup de musulmans ont été extrêmement élogieux du travail réalisé. Alors que nous nous demandions s'ils ne se froisseraient pas de la représentation faite d'une musulmane, l'employée licenciée, dont la pièce ne cache pas le caractère opportuniste, ils nous ont au

contraire fait part de leur inquiétude devant une certaine montée de la radicalisation. La pièce leur semblait faire une place équilibrée aux deux tendances qui les inquiètent : la montée de l'islamophobie et d'une laïcité autoritaire et dévoyée par rapport aux principes dont elle se réclame ; mais également la montée d'un certain islamisme dans lequel se réfugient des individus qui se sentent relégués et méprisés.

Cette première expérience nous a convaincus que nous disposions, avec cette pièce, d'un outil porteur pour les objectifs citoyens et artistiques que nous nous donnons.



## Deuxième étape : Théâtre de l'Élysée, Centre-ville de Lyon, et Maison des Familles, Quartier de La Duchère à Lyon, octobre et décembre 2017

Suite à cette première expérience, le théâtre de l'Élysée – labellisé « Scène Découverte » de Lyon – nous a proposés de reprendre la pièce. Par ailleurs, le Collectif X a remporté un appel d'offre émis par la ville de Lyon, la métropole du Grand Lyon et la préfecture du Rhône pour une résidence de trois ans dans le quartier de La Duchère, quartier “Grand Ensemble” en cours de réaménagement. Nous avons dès lors imaginé tester une autre expérience.

Notre pièce est en deux parties. La première, qui dure environ une heure vingt, propose un arc narratif assez complet, bien qu'elle laisse de nombreuses pistes ouvertes. Nous avons décidé de ne jouer que la première partie à l'Élysée, et de proposer la pièce entière à La Duchère, deux mois plus tard, dans une « Maison des familles » appartenant à la mairie. Les Lyonnais du centre vont très rarement à La Duchère, quartier très périphérique, au sommet d'une colline.

**THÉÂTRE**  
**REMONTER AU BERCEAU**  
PAR NADJA POBEL

**D**édié à l'émergence et ayant fait place il y a 18 mois au mémorable Cannibale du Collectif X, voici que le Théâtre de l'Élysée accueille de nouveau cette jeunesse avec un spectacle en cours de travail, dont sera livrée la première des deux parties, *La Crèche*. Derrière cette fiction théâtrale se cache une affaire bien réelle, qui de 2008 à 2014 a défrayé la chronique et que François Hien relate avec précision dans *Retour à Baby-Loup* (paru en cette rentrée) et met en scène avec son complice acteur Arthur Fourcade. Le licenciement de la co-directrice de cette crèche pour port d'un grand voile islamique avait clivé les tenants du tout-laïcité et leurs adversaires qui avaient la main facile pour les accuser de racisme. Puisque rien n'est binaire, le jeune cinéaste est allé à la rencontre de tous les protagonistes (excepté l'inté-



ressée et son avocat qui ne souhaite plus évoquer cet épisode) pour faire émerger les contradictions de chacun et redonner la place aux spécificités du territoire de cette « tragédie » (telle que la décrit François Hien) à Chanteloup-Vignes (Yvelines). Comment ceux qui arrivaient jusque-là à se comprendre se sont braqués, et surtout comment l'instrumentalisation par les pouvoirs politiques (Manuel Valls, La Halde) ont déformé les faits. Au préalable de ce remarquable ouvrage justement sous-titré “contribution à une désescalade”, François Hien avait imaginé une pièce plus fictionnalisée. C'est la première partie, celle de la montée du conflit qui sera présentée ; l'intégralité comprenant le retour au quartier et la remise en circulation de la parole sera donné à La Duchère (à la Maison des Familles) où le groupe vient d'entamer un projet participatif avec les habitants pour trois ans. Enfin, un court puis un long-métrage sont dans les cartons de François Hien.

**LA CRÈCHE**  
Au Théâtre de l'Élysée  
Du 18 au 20 octobre

Article paru dans *Le Petit Bulletin*, journal culturel lyonnais, le 18 octobre 2017

En ne montrant que la première partie à l'Élysée, nous espérons faire venir des spectateurs du centre-ville désireux de découvrir la fin. Les représentations à l'Élysée étaient payantes, au tarif habituel du théâtre, tandis que les représentations à La Duchère seront gratuites.

La première étape est passée, mais non la deuxième. Il est donc difficile à ce stade de tirer des conséquences sur cette expérience. Néanmoins, les retours lors des représentations d'octobre ont été extrêmement positifs. Cette pièce a ceci de particulier que les spectateurs, à la sortie, manifestent une sorte de désarroi théorique, comme si la complexité du réel avait resurgi devant eux, et qu'ils s'interdisaient les points de vue péremptoirs qu'ils défendaient autrefois. Nous n'ambitionnons pas de faire changer d'avis les gens, mais au moins de les faire ressortir moins assurés qu'ils ne sont entrés. Ainsi les spectateurs parlaient davantage d'eux-mêmes à la sortie que de ce qu'ils venaient de voir ; nous les sentions « en travail », se demandant si leurs jugements antérieurs étaient justes, et se découvrant en empathie avec des individus très éloignés de leurs positions personnelles. La plupart des spectateurs avec qui nous avons parlé nous ont assuré qu'ils viendraient voir la suite à La Duchère – et pour certains d'entre eux, pourtant lyonnais de naissance, ç'allait être leur première fois dans le quartier.

Les chargés culturels de la mairie de Lyon, qui suivent notre résidence à La Duchère et sont venus voir le spectacle, nous ont dit que c'était la première fois que les choses se faisaient dans ce sens : il arrive qu'au titre de « l'action culturelle », des compagnies présentent un extrait de spectacle dans un quartier populaire, avant d'en proposer la version complète en centre-ville. Le fait de faire l'inverse change les rapports : ce ne sont plus les habitants des quartiers populaires à qui l'on fait vivre une « première fois », mais les habitants du centre-ville à qui l'on propose de se déplacer dans un quartier synonyme pour eux de relégation et de violence.

Ainsi, notre projet de territoire vise à prendre à rebours les mécanismes sociaux assignateurs qui sont à l'œuvre dans l'histoire que nous racontons.

## L'AUTEUR - FRANÇOIS HIEN

Suite à des études de montage à l'Insas, en Belgique, je suis devenu réalisateur de documentaires et de fictions.

Après plusieurs années consacrées à l'image, mon activité s'est recentrée autour de l'écriture. Mes œuvres audiovisuelles sont devenues de plus en plus « littéraires » (notamment *Kustavi*, mon dernier documentaire, et dont le commentaire est entièrement versifié), et l'envie est venue de me consacrer plus sérieusement à l'écriture.

Le projet que j'ai initié autour de "l'affaire Baby-Loup" m'a permis de relier ces différentes envies : à partir de mon enquête initiale de terrain, j'ai entamé la rédaction d'un long-métrage de fiction, d'une pièce de théâtre et d'un essai, qui m'a été commandé par un éditeur de sciences-humaines.

Mon travail d'auteur associé au Collectif X me permet de pratiquer une écriture rapide et exigeante, traversée par des problématiques sociales que nos résidences nous permettent de relever.

Je termine l'écriture d'un premier roman. Je suis marié, père d'un enfant, et titulaire d'un Master 2 de philosophie obtenu par correspondance en 2017.

### **PROJETS DE FILMS EN COURS :**

*PUITS-HAMELIN*, long-métrage inspiré de l'affaire Baby-Loup. Avec le soutien du CNC et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tournage prévu en 2019.

*APRÈS LA FIN*, fable philosophique et expérimentale. Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Sortie prévue début 2018.

**Plus d'informations, extraits de films et blog sur : [www.francoishien.fr](http://www.francoishien.fr)**



## CHRONOLOGIE :

Depuis 2016 : Membre actif de la Fondation Recherches Mimétiques, présidée par René Girard jusqu'à sa mort. Tenue de conférences et participation au blog officiel de la Fondation.

2017-2019 : En tant qu'auteur associé au Collectif X, participation à une résidence de création de trois ans dans le quartier La Duchère, à Lyon.

2016-2018 : Euteur associé au Collectif X sur le projet VILLES#. Résidences artistiques à Saint-Etienne (novembre 2016, juin 2017), Billom (janvier-mars 2017), Villeurbanne (décembre 2017 et juin 2018), Strasbourg (février 2018), Manosque (mars 2018).

2012-2017 : Reprise d'études de philosophie par correspondance à l'université de Nanterre. En juin 2017, obtention d'un Master 2 mention Très Bien.

Septembre 2017 : Sortie en librairie de *Retour à Baby-Loup, Contribution à une désescalade*, aux Editions PETRA.

Septembre 2017 : Intervention en tant qu'auteur à l'école de la Comédie de Saint-Etienne.

2016-2017 : Ecriture du texte théâtral *La Crèche*, marquée par trois temps de résidence collective (mai et septembre 2016, à Lyon ; juillet 2017 à Saint-Etienne, avec mise en place du dispositif scénique).

2016 : *Kustavi*, long-métrage documentaire. Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Sélection officielle au FIPA, Biarritz.

2015 : *Kairos*, long-métrage documentaire. Avec le soutien du CNC et de la FWB.

2014 : *Le Guide*, court-métrage de fiction, tourné dans le sud marocain.

2014 : Résidence d'artiste à Niort, organisée par la région Poitou-Charentes. Réalisation du documentaire *Le Temps de Vivre*, avec les patients d'un centre de rééducation.

2013 : Obtention de la bourse Louis Lumière, par l'Institut Français.

2013 : Lauréat de la bourse « Brouillon d'un rêve », de la SCAM.

2012-2013 : Séjour à Ouarzazate, dans le sud marocain, dans le cadre d'un dispositif d'aide au développement. Création de la section montage d'une école de cinéma, formation des enseignants, mise en place des programmes et prise en charge des premiers étudiants.

2012 : Lauréat de la bourse Lagardère, Créateur Jeune Numérique.

# ÉQUIPE

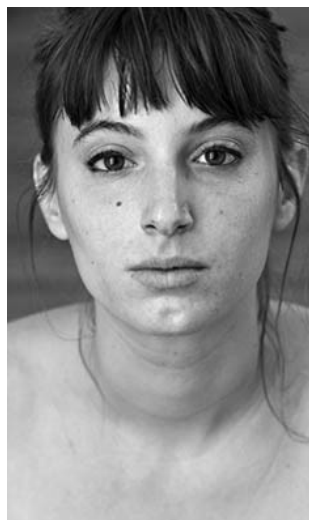
## ÉQUIPE ARTISTIQUE



### YANN LHEUREUX

Issu de l'ENSATT en 2004, il joue ensuite avec Anne-Laure Liégeois, Dom Adel Hakim, Raúl Osorio, Cyril Cotinaut, Anne Monfort, Galin Stoev, Etienne Gaudillère) David Mambouch et Catherine Hargreaves. Il met en scène trois spectacles avec Blandine Pinon : *L'un de nous ne peut être faux* (l'Élysée 2008) et *Le refuge* (CCN Rillieux-la-

Pape 2009), puis *Sucre de pastèque* d'après Richard Brautigan (NTH8, Lyon, Mairies de Lyon (festival Avril), et Le Granit-Scène Nationale de Belfort, 2010), *La Mort de Danton* au théâtre de l'Élysée, Lyon, et *Une saison en enfer*, créée à Un Festival à Villeréal, repris à l'Élysée et à la Loge à Paris, et en tournée dans les villages du Lot-et-Garonne.



### KATHLEEN DOL

Issue de l'École de La Comédie de Saint-Étienne, où elle rencontre Gwenaël Morin, Michel Raskine, Olivier Py, Jos Verbist, Valérie Bezançon, Antoine Caubet, Elsa Rooke et Armand Deladoey, elle travaille depuis sa sortie au sein du collectif X. Elle joue dans *Manque* de Sarah Kane, *Seul le chien* d'Agnès D'Halluin et

VILLES1# SAINT-ÉTIENNE. Elle met en scène *Le soulier de satin* de Paul Claudel au Théâtre du Point du Jour à Lyon. Elle a travaillé avec Gwenaël Morin dans *Antiteatre* de Fassbinder, et Élise Vigier et Marcial Di Fonzo Bo. dans *Dans la République du Bonheur* de Martin Crimp.



### ARTHUR FOURCADE

Issu de l'École de la Comédie de Saint-Étienne, Il y a joué sous la direction de Michel Raskine, Gwenaël Morin et Robert Cantarella. Après sa sortie, il travaille avec Yves Bombay, Nicolas Orlando, Magali Mougel, Myriam Boudenia, Grégory Bonnefont, Guillaume Cayet, Béatrice Venet, Jérôme Cochet. Il entre en compagnonnage avec

Olivier Maurin, avec qui il crée *L'amant* de Pinter, *Illusions* et *OVNI* de Viripaev. Au sein du Collectif X, il met en scène *Manque* de Sarah Kane ; VILLES#, laboratoire théâtral et participatif de portrait urbain et *Seul le chien*, une réécriture de l'Odyssée. Il joue dans *Le soulier de satin* de Paul Claudel et dans *Cannibale*, création de Maud Lefebvre et Agnès D'halluin.



### ESTELLE CLÉMENT-BÉALEM

Issu de l'ENSATT en 2004, elle joue ensuite avec Richard Brunel, Emmanuel Daumas, Yoann Bourgeois, Serge Lypszic, Sylvie Testud, Robin Renucci, Philippe Vincent, Catherine Hargreaves, Cyril Cotinaut, Yann Lheureux, Vincent Farasse, Laure Giappiconi, David Mambouch, Olivier Borle, Vincent Rivard, Judith D'Aleazzo, Camille

Germser, Clément Carabédian, Muriel Coadou et Gilles Chabrier. Elle danse également avec la cie Maguy Marin dans *May B*, *Salves*, *Umwelt*, et avec Lucinda Childs pour l'opéra *Le Conte d'hiver*.



## RAPHAËL DEFOUR

Comédien de théâtre et de cinéma, j'ai notamment côtoyé le travail de Pierre Huygue, Bruno Meyssat, Eric Vautrin, Yves-Noël Genod, Julien Mages, Catherine Hargreaves, David Moccelin, Thierry Bordereau, Massimo Furlan, Arpad Shilling, Yuval Pick, Laurent Fréchuret, Alex Pou, Denis Dercourt, Agnès Jaoui...

ainsi qu'avec le collectif de théâtre La Vie Brève, je travaille actuellement avec la compagnie Yoann Bourgeois. Également chanteur des groupes Chevignon, Immortel, Cougar Discipline et Amour Fou.



## CLÉMENTINE DESGRANGE

Issu de L'École de La Comédie de Saint-Étienne en 2012, elle y travaille entre autres avec Valérie Bezançon, Antoine Caubet, Magali Lérés, Anne Monfort, Michel Raskine, Elsa Rooke, Jos Verbist, Jean-Marie Villégier, Olivier Py et Bruno Meyssat.

Depuis elle a joué avec Gwenaël Morin, Michel

Raskine, Yves Bombay, Elle travaille activement avec la compagnie dont elle est cofondatrice, le Collectif X, avec laquelle elle joue dans *Le Soulier de satin* au théâtre du point du jour, *VILLES1# SAINT-ETIENNE* et *Seul le chien*, texte adapté par Agnès D'halluin,



## MAUD LEFEBVRE

Issue de l'école de La Comédie de Saint-Étienne, elle y travaille avec Valérie Bezançon, Antoine Caubet, Magali Lérés, Anne Monfort, Elsa Rooke, Jos Verbist, Jean-Marie Villégier, Olivier Py, Bruno Meyssat et Armand Deladoey. Elle joue ensuite sous la direction de Gwenaël Morin et Michel Raskine. En 2013, elle fonde le Collectif X et jouera dans *Manque* de

Sarah Kane, dans *Le soulier de satin* de Paul Claudel et dans *VILLES1# SAINT-ÉTIENNE*. Elle signera en 2014 sa première mise en scène : *Cannibale*, écrit par Agnès D'halluin, joué au théâtre de L'Élysée, au CDN Théâtre Dijon-Bourgogne, au Théâtre de la Renaissance à Oullins et à la Comédie de Saint-Étienne.



## MAUD COSSET-CHESNEAU

Elle fait ses études en arts de la scène à l'École Normale Supérieure tout en suivant parallèlement une formation professionnelle de danse contemporaine. En 2014, elle rencontre le Collectif X sur *Le Soulier de satin* de Claudel. Cette collaboration se poursuit sur des projets comme *VILLES#* et *Seul le chien*. Entre temps sa

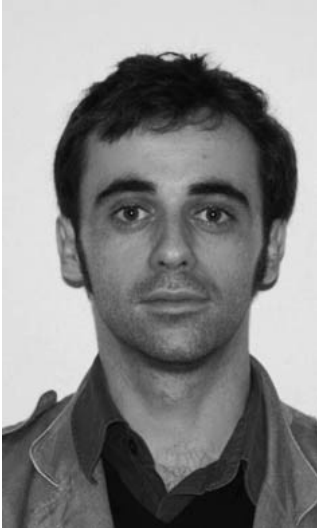
route théâtrale, chorégraphique et dramaturgique croise celle de Gwenaël Morin, Eric Charon (Collectif InVitro), Frédéric Despierre (Hofesh Schechter Company), Pauline Picot, Antonio Cuenca Ruiz, Camille Khoury, Olivier Maurin, le Big Dance Theater, Julien Rocha et Cédric Veschambre.



## LUCILE PAYSANT

Issu de l'école de la Comédie de Saint-Étienne elle travaille depuis au sein du collectif X. En parallèle, elle s'investit dans des associations où, avec des camarades, elle anime des ateliers théâtre (Solidarité Roms, Terrain d'entente) auprès d'enfants. Elle suit également une formation de LSF (A1.2) suite à des voyages et rencontres sourds/entendants/malentendants en Allemagne ainsi qu'au Cambodge où, elle met en scène dans un spectacle de magie et de théâtre des enfants sourds. En 2016, elle anime une formation autour des contes et comptines signées auprès d'assistantes maternelles

## ÉQUIPE TECHNIQUE



CHARLES BOINOT –  
RÉGIE – LUMIÈRE  
SCÉNOGRAPHE



JULIEN NINI –  
MUSIQUE –  
MÉDIATION  
CULTURELLE

Après des études en d'anthropologie à Besançon, Julien Nini devient coordinateur de l'École Nationale Supérieure de la Comédie de Saint-Étienne. C'est à ce moment qu'il rencontre les membres de la promotion X et

fondent en 2013, à leur sortie d'école, le Collectif X.

Il prend alors en charge la coordination du projet *Villes#*, processus hybride, mobilise des outils hérités des sciences humaines et vise à mobiliser les publics les plus éloignés des dispositifs habituels ; la médiation est au cœur du processus de création. Il s'investit également dans l'ensemble des projets du collectif



NICOLAS LIGEON –  
ADMINISTRATEUR DE  
PRODUCTION

Il co-dirige pendant neuf ans l'Hostellerie de Pontempeyrat, lieu de résidence et de formation professionnelle puis le projet de la BatYsse, lieu dédié aux arts de la marionnette en Auvergne-Rhône-Alpes. En parallèle il travaille à la production de plusieurs artistes : Cécile

Laloy, Catherine Hargreaves, Constance Biasotto, Schlaass, Olivier Debelhoir, Benjamin Villemagne, Virginie Schell, Gabriel Hermand-Priquet

# LES PANNEAUX D'EXPOSITION

En marge des représentations, que ce soit dans des théâtres ou de lieux non théâtraux, nous affichons toujours l'exposition dont nous vous présentons ci-après quelques panneaux.

## L'affaire Baby-Loup

Baby Loup est une crèche privée, créée en 1990 à Chanteloup-les-Vignes, une petite ville des Yvelines (78).

Elle se donne pour vocation d'aider les femmes seules, ou en situation difficile, à gagner une autonomie. Sa directrice, Natalia Baleato, est une exilée chilienne, de gauche, féministe et laïque. Baby-Loup est la seule crèche de France ouverte 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 : solution inespérée pour les mères célibataires, les personnes travaillant la nuit, les familles pauvres. Les premières employées y entrent sans diplôme ; la crèche finance leur formation, et les encourage à devenir autonomes.

Parmi ces femmes, Fatima Afif. Entrée sans le bac, Fatima passe en alternance un diplôme d'éducatrice de jeunes enfants. Intelligente et dynamique, elle devient directrice adjointe de la crèche. En 2003, elle part en congé maternité. Elle aura plusieurs enfants à la suite et restera absente pendant cinq ans... Praticquant un islam plus rigoriste qu'auparavant, elle décide de ne pas reprendre son poste, mais demande une rupture conventionnelle et le règlement d'importantes indemnités. L'association ayant refusé, elle décide de retourner travailler avec son voile, à l'encontre du règlement intérieur de la crèche. Elle est mise à pied, puis licenciée pour faute grave.

S'estimant victime de discrimination, Fatima saisit la justice, et le feuilleton judiciaire commence : un premier jugement puis un appel confirment le licenciement, avant que la cour de cassation ne le déclare illégal. La situation s'envenime dans le quartier. L'équipe de la crèche affirme que des groupes islamistes implantés dans le quartier montent contre l'établissement une population dont elle avait gagné la confiance. L'ambiance s'est détériorée à Chanteloup. La crèche n'est plus la bienvenue. Une commune plus riche, Conflans-Sainte-Honorine, propose de l'accueillir.

L'affaire judiciaire se termine après le déménagement. La cour d'appel de Paris confirme le licenciement, et la cour de cassation décide cette fois de donner raison à la crèche.

**Cette histoire est tragique ; elle ne comporte pas vraiment de « méchant ».**

Le conflit prend place au sein et à propos d'une association admirable, et il oppose des individus qui jusqu'alors travaillaient ensemble en bonne intelligence. Les deux camps se croient en position de faiblesse. Fatima est une employée abusivement licenciée, vivant dans une cité socialement reléguée, et se réclamant d'une religion qui se vit comme discriminée ; de l'autre côté, la crèche est la seule institution laïque sur un territoire où la pression religieuse est de plus en plus visible. À l'échelle du quartier, la crèche avait des raisons de se sentir en minorité ; mais à l'échelle du pays, les soutiens de Fatima se sentaient en situation de faiblesse. Ainsi personne n'en démord : le fort, c'est l'autre. Chacun des deux camps se pense en situation de défense.

**« Nous n'avons fait que nous défendre face à l'accusation de discrimination »** dit la crèche, sans mesurer peut-être la puissance de la force de frappe médiatique qui s'est mobilisée en sa faveur.

**« On nous agresse, on nous fustige »** disent les musulmans de Chanteloup, sans percevoir qu'en amont, leur position de majorité dans le quartier, leur unanimité et le prosélytisme de certains d'entre eux ont pu donner à la crèche l'impression qu'elle était entourée d'un corps social hostile.



# Deux laïcités face à

# face

Spécificité française, la laïcité est défendue avec des arguments qui peuvent sembler contradictoires. Dans l'affaire Baby-Loup, deux conceptions s'opposaient.

D'un côté, ce qu'on pourrait appeler la « laïcité ouverte » défend les deux principes sur lesquels repose la loi de 1905 : d'une part la séparation (l'État n'intervient pas dans les affaires religieuses) ; d'autre part, la neutralité de l'État, une neutralité dont l'objectif est de permettre l'expression libre des convictions religieuses par les personnes privées. Ce camp se veut tolérant avec les signes religieux, précisément parce qu'ils relèvent de la liberté de conscience garantie par la loi de séparation.

La deuxième conception - celle qu'on appelle parfois la « Nouvelle Laïcité » - se vit moins comme un cadre juridique que comme une philosophie positive, permettant l'émancipation des individus. Ainsi la laïcité ne serait-elle pas tant le mode de cohabitation des religions qu'une sorte d'éthique alternative s'affirmant en partie contre les religions et défendant les droits acquis par les individus à mesure que la société se sécularisait.

Appliquons ces deux conceptions au cas Baby-Loup : Pour la « laïcité ouverte », rien ne permet d'interdire le voile dans les entreprises privées. La neutralité ne s'impose qu'aux fonctionnaires, pour assurer la séparation de l'État et des religions. Cette séparation a pour but de garantir la liberté de conscience ; restreindre cette dernière pour imposer la neutralité, ce serait confondre la fin et les moyens. Quoi qu'on pense du voile, il est donc illégitime de se réclamer de la laïcité pour l'interdire aux individus qui ne sont pas agents de l'État. Par conséquent, le règlement intérieur de Baby-Loup interdisant les signes religieux s'apparente à une discrimination.

**Fatima Aïff était dans son bon droit.**

La Nouvelle Laïcité considère que certaines attitudes n'ont pas leur place dans l'espace public parce qu'elles portent atteinte à la dignité de ceux qui les manifestent, ou parce qu'elles sont attentatoires à la liberté des autres. Aussi le voile est-il perçu comme un instrument de soumission des femmes par les hommes ; il faut en empêcher la progression, par sollicitude envers les femmes concernées, et contre leur gré si c'est nécessaire. Par ailleurs, le voile est en soi un élément de prosélytisme auquel les enfants ne devraient pas être confrontés, par respect pour leur liberté de conscience en voie de construction.

**Fatima Aïff devait donc être déboutée.**

Le jugement final de la cour de cassation, favorable à la crèche, ne reposait pas sur les arguments de la Nouvelle Laïcité. Il eût donc été possible de défendre la crèche en ne mobilisant pas cette laïcité maximaliste. Cependant, les personnalités les plus en vue et les plus influentes du débat ont brandi ces positions, ce qui a permis à ceux d'en face de se faire une certaine idée de leur adversaire, et de se positionner eux-mêmes en fonction de cette idée. Dans cet affrontement, les personnes les plus mesurées ont rarement été les plus audibles.

# Deux féminismes face à face

Dans l'univers médiatique, ce dont « Baby-Loup » est devenu le nom, c'est d'une nouvelle « affaire du voile ».

Pour les tenants de la Nouvelle Laïcité, qui se disent volontiers féministes, le voile est un des instruments de l'oppression patriarcale ; la laïcité est un moyen permettant aux femmes de s'en affranchir. Dans cette conception, le voile est donc essentiellement perçu comme imposé ; quand il est librement porté, c'est en raison d'une « servitude volontaire » dont il faut sauver les jeunes femmes contre elles-mêmes. Ainsi les témoignages des femmes voilées n'ont-ils aucune valeur, car on considère leur parole comme contrainte, aliénée.

Mais sur cette question, le camp des féministes est fissuré : certaines militantes refusent de critiquer le voile, notamment parce que les raisons que certaines femmes donnent à leur décision de se voiler rejoignent des inquiétudes exprimées par ailleurs par le féminisme. Le voile serait la mise en échec pratique d'une soumission des corps à l'économie marchande généralisée, une critique de l'hypersexualisation des corps et de l'impératif de séduction auquel sont soumises les jeunes femmes. On peut s'étonner du fait que cette dimension critique du voile ne soit jamais envisagée par les féministes anti-voile. Comme s'il était impossible d'imaginer que ces femmes, dont on a postulé l'absolue soumission, tiennent un raisonnement. En les considérant comme des mineures dont la parole est sans valeur, les féministes anti-voile ne redoublent-elles pas le stigmate qu'elles reprochent aux islamistes d'apposer sur les femmes ?

C'est sur ce registre qu'on reproche à l'alliance entre laïcité et féminisme d'être opportuniste. Car la laïcité n'a pas toujours été favorable aux droits des femmes. En raison de ce qui fut perçu comme des ambiguïtés, les soutiens de la crèche n'ont pas réussi à dissiper l'impression ressentie par certains habitants de Chanteloup : celle que la laïcité ou le féminisme étaient des prétextes, et qu'au fond, ce dont il s'agissait, c'était avant tout de dénigrer la culture musulmane. Peu à peu les discours anti-voile tenus par les soutiens de la crèche n'ont plus été perçus comme une incitation à choisir son destin, à rebours des

assignations religieuses, mais comme la critique d'une certaine culture par une autre, d'autant plus dérangeante qu'elle émanait d'un groupe socialement dominant.

Par conséquent, le « camp de la liberté » se déplaçait : celles qui étaient libres, c'était celles qui s'affranchissaient, grâce à leur voile, de cette culture dominante et mercantile. C'est ainsi qu'on a pu parler de « féminisme islamique ». Dans cette perspective, le voile est l'opérateur d'une libération, d'une désobéissance aux injonctions de la société marchande, qui exige la constante disponibilité des femmes. Mais cette vision des choses passe sous silence l'infériorité statutaire dont souffre la femme dans certaines cultures musulmanes. Présenter le port du voile comme uniquement synonyme de choix personnel et de libération va à l'encontre de bien des témoignages et d'enquêtes de terrain.

Dans cette affaire, **deux féminismes s'imposent**, chacun se présentant comme le camp de la liberté contre celui de l'oppression, chacun niant la dimension de contrainte qu'il comporte.

# Les prophéties auto-réalisatrices

À Chanteloup-Les-Vignes, les manifestations d'hostilité à l'encontre de la crèche ont été tardifs.

Au départ, Fatima Afif était assez isolée. Mais les soutiens médiatiques de la crèche, par la maladresse de leurs attaques contre le voile, ont construit de l'extérieur une solidarité communautaire autour de Fatima. Dans une affaire aussi saturée de commentaires que celle-là, nous entrons dans **l'univers des « prophéties auto-réalisatrices »**.

L'obstination à présenter dans les médias Chanteloup comme une zone de non-droit, et ses habitants comme des islamistes sécessionnistes, a fini par créer une immense amertume chez les musulmans de Chanteloup. La laïcité aurait dû protéger Fatima Afif, estimaient-ils ; or, on l'instrumentalisait contre leur religion. C'est donc que la laïcité était une arme de guerre spécifiquement tournée contre eux. Ainsi, un violent sentiment anti-laïc et anti-républicain est-il né à Chanteloup. Un jeune homme témoigne sa détresse quand l'imam de la ville s'est mis à tenir des propos à l'encontre de la crèche : « On avait évité ça depuis le début de l'affaire. La mosquée n'avait jamais bougé, elle s'était interdit toute intervention. Et là, dans l'émotion, on y était, notre imam ressemblait soudain à tout ce qu'on dit de nous ! C'était horrible ! »

**On finit tôt ou tard par trouver en face de soi les ennemis qu'on s'est inventés.**

De son côté, Baby-Loup s'est retrouvé dans une situation extrêmement difficile à gérer. Or personne, dans ce qui eût sans doute été son camp naturel, ne s'est proposé pour l'aider à résoudre le conflit. À gauche, on n'a pas voulu comprendre le problème de l'association ; on l'a renvoyée à de creuses prescriptions (« accepter l'autre », « privilégier le dialogue », etc.), puis on a choisi de criminaliser son geste – le licenciement – comme s'il émanait d'une intention d'emblée islamophobe, en escamotant l'arrière-plan relationnel qui y avait conduit.

Abandonnée par ceux qui vantent un vivre-ensemble abstrait, conspuée par ceux qui distribuent des certificats d'orthodoxie idéologique à bonne distance du réel, la crèche a fait ce qu'elle a pu, en compagnie de ceux qui l'ont soutenue ; elle s'est retrouvée seule. Il lui fallait bien des soutiens. Puis il fallut qu'elle s'affiche en accord avec ceux qu'elle s'était trouvés.

Ainsi la crèche a-t-elle laissé s'installer l'idée qu'elle portait des valeurs laïques explicitement opposées à la culture musulmane d'un grand nombre des familles usagères, comme certains de ses soutiens l'exprimaient. Peu à peu, la crèche est en partie devenue ce que ses ennemis dans le quartier lui reprochaient d'être depuis longtemps, à tort.

**C'est comme si chaque camp s'était efforcé de ressembler à la caricature qu'en avait dressé le camp d'en face.**

Prophéties auto-réalisatrices : un des ressorts de l'histoire tient à ce que chaque protagoniste de l'histoire est devenu ce qu'on avait dès le départ prétendu qu'il était, parce qu'on avait prétendu qu'il l'était.

# Le projet *La Crèche* pourquoi trois objets ?

La crèche est un projet librement inspiré de l'affaire Baby Loup.

À partir d'une enquête de terrain, François Hien a écrit un essai, une pièce et un scénario de long-métrage. Déplacée dans le temps et dans l'espace, l'histoire est à présent située dans le quartier imaginaire de Puits-Hamelin.

Les trois objets qui composent ce projet ont chacun leur finalité propre.

**L'essai** « Retour à Baby-Loup » est une analyse du conflit d'origine à l'aide des outils de la philosophie sociale (théorie de la reconnaissance, de l'identité...) et de la pensée de René Girard. Écrit dans une langue accessible, afin qu'il puisse être un outil partagé avec les différents intervenants du projet (comédiens, travailleurs sociaux, interlocuteurs politiques...), l'essai défait les représentations que chaque camp s'est fait de l'autre, et tente de saisir les logiques d'emballlement.

Si le livre est sous-titré *Contribution à une désescalade*, c'est que sa démarche n'est pas seulement descriptive, mais aussi éthique. Il ne s'agit pas d'établir des torts et des culpabilités, mais d'être utile à un apaisement du conflit.

**La pièce** décompose les rouages d'une mécanique du conflit, qui s'impose aux personnages. L'écriture théâtrale permet de maîtriser le déploiement des paroles antagonistes, de composer des résonances et

des contre-points, et de révéler un paysage social à la fois réaliste et stylisé. Mais la pièce, en inventant des personnages sans modèle dans la vraie vie, est surtout l'occasion de déployer un paysage romanesque complexe. La première partie de la pièce, chargée de discours, déploie la logique du conflit et invite les spectateurs à se défaire de leurs certitudes ; ainsi les spectateurs sont-ils préparés à la deuxième partie, plus émotionnelle, et qui exige un certain lâcher-prise.

De ces deux objets, **le film** serait comme une mise en pratique. L'écriture sera irriguée par une parole documentaire partiellement improvisée. Autour de comédiens professionnels portant les rôles principaux, un grand nombre d'interprètes amateurs viendront tenir des rôles proches des leurs, et feront entendre depuis l'intérieur du film une parole authentique.

# La Crèche la pièce

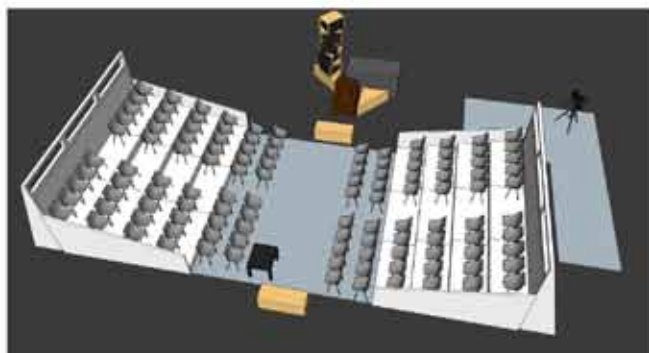
Le spectacle se joue en bi-frontal, avec un espace de jeu très étroit séparant les deux gradins.

Les spectateurs sont proches les uns des autres, de part et d'autre de la scène.

Ce que nous voyons, en tant que spectateurs, ce sont des spectateurs en face de nous, en miroir : nous les voyons réagir, adhérer, s'indigner, douter - nous voyons la machine à prendre parti s'emballer, de la même façon qu'elle s'emballer en nous-mêmes. Nous sommes embarqués dans un processus où ce que nous allons regarder, c'est la constitution de nos points de vue.

L'assemblée des spectateurs fait partie du spectacle. La deuxième partie transcende le dispositif bi-frontal pour intégrer encore davantage les spectateurs à l'action. Ce que le spectacle montre, c'est une société qui s'emballer, qui désigne et qui exclut - et tout est fait pour qu'il soit impossible de se sentir soi-même étranger à cette violence.

La pièce ne suit pas le déroulement de l'histoire réelle. Son dernier tiers, totalement fictionnel, montre une reprise de dialogue entre les camps que nous aurons vus se déchirer. Il ne s'agit pas de prescrire une solution aux conflits sociaux, mais d'imaginer à quel prix la désescalade serait possible. Là encore, c'est l'assemblée des spectateurs qui donne sa valeur performative au dispositif.



Le spectacle La Crèche est le fruit de la rencontre entre un groupe de comédiens réunis par François Hien, et le Collectif X, compagnie stéphanoise dont neuf membres ont intégré l'équipe.

Cette pièce se destine à être jouée dans des théâtres classiques mais aussi dans des lieux non théâtraux (centres sociaux, MJC, Amicales Laïques...), avec un important travail de médiation en amont pour s'assurer un public plein de diversité. Un public homogène rit sans complexe des mêmes choses. Et un comédien peut avoir tendance à appuyer légèrement dans le sens qui lui fait gagner l'approbation du public. Dans un dispositif où le public est si présent, les comédiens jouent différemment selon les réactions des spectateurs. La diversité de la salle les oblige à la justesse ; elle oblige le public, qui se voit toujours comme en miroir, à ne pas constituer par ses réactions certains personnages en coupables.

Certaines scènes collectives peuvent intégrer des comédiens amateurs que nous aurions formés en atelier. Les représentations pourront être accompagnées de séances autour de l'essai, empruntant leur méthode aux outils de l'éducation populaire.

## La Crèche

**Mise en scène :** Arthur Fourcade et François Hien, d'après le texte de ce dernier - **Production et diffusion :** Nicolas Ligeon, Carole Villiès - **Scénographie :** Charles Boinot - **Musique et coordination** avec les partenaires : Julien Nini - **Distribution :** Estelle Clément-Bealem, Maud Cosset-Chéneau, Raphaël Defour, Clémentine Desgranges, Kathleen Dol, Arthur Fourcade, Maud Lefebvre, Yann Lheureux, Lucile Paysant.